Rôle de l'aidant dans le soin

Parce que chaque jour est différent, le besoin d'assistance de la personne peut varier. Dans le but de favoriser l'autonomie de la personne atteinte, l'aidant ou l'aidante évalue les capacités de la personne et pallie en fonction du besoin d'assistance.

| ASSISTANCE | CAPACITÉS DE LA PERSONNE | ACTION DE L'AIDANT |
|-------------------------|---|---|
| | | Physique Communication GUIDER |
| Supervision | Capable de faire le mouvement propre au déplacement Force, équilibre et coordination Doit être accompagné pour choisir et orienter ses actes : manque d'initiative et de motivation, problèmes de mémoire, anxiété, | Faire des gestes sans efforts Préparer les accessoires, équipements Stimuler pour obtenir l'attention Rassurer, motiver Orienter les étapes du mouvement Donner des consignes verbales et gestuelles |
| Assistance partielle | Force ou capacités insuffisantes pour amorcer le mouvement Déplacement encore possible Problème d'équilibre et/ou coordination Capable de choisir et orienter ses actes ou doit être accompagné | Diriger et assister les étapes du mouvement Compenser les incapacités partielles grâce à l'accompagnement et à l'équipement Stimuler pour obtenir l'attention Dire ou montrer quoi faire et laisser faire Donner et répéter les consignes verbales et gestuelles Convaincre et rassurer par le contact visuel et toucher |
| Assistance totale | Incapable de faire par luimême le mouvement Ne peut plus fournir d'efforts significatifs pour le déplacement Difficultés à choisir et orienter ses actes : la personne ne comprend plus, résistance, somnolence, | PRENDRE EN CHARGE Annoncer les actions Décrire tout ce qui est fait au fur et à mesure Rester en contact par le vue et le toucher l'accompagnement et à l'équipement |